

# MONOXYDE DE CARBONE

## UN GAZ TOXIQUE ET MORTEL



### Qu'est-ce que le monoxyde de carbone?

Le monoxyde de carbone est un gaz incolore, inodore, insipide et non irritant. Comme vous ne pouvez ni le voir, ni le sentir, ni le goûter, il peut être mortel avant même que vous n'ayez constaté sa présence.

### D'où provient le monoxyde de carbone?

Le monoxyde de carbone peut provenir d'un appareil fonctionnant au gaz propane ou au gaz naturel comme une cuisinière, un réfrigérateur, une sècheuse ou un barbecue.

On peut aussi le trouver dans une résidence équipée d'un appareil de chauffage à combustion comme une chaudière à mazout, un poêle au bois ou un foyer au gaz.

À l'extérieur, le monoxyde de carbone est présent lorsque l'on utilise des outils à moteur et des véhicules qui fonctionnent à l'essence ou au diesel.



## Causes possibles d'intoxication au monoxyde de carbone

- appareil défectueux;
- ventilation insuffisante des lieux;
- obstruction de la cheminée par des débris;
- obstruction des conduits d'évacuation des appareils à combustion;
- véhicule à moteur en marche dans le garage, même avec la porte ouverte;
- combustion incomplète par l'appareil.

## Voici les symptômes d'une intoxication légère

- nausées
- maux de tête
- fatigue

## d'une intoxication sévère

- convulsions
- évanouissement
- coma
- mort

## Conseils pratiques pour réduire les risques d'intoxication

- Ne laissez jamais un véhicule motorisé en marche dans un garage, même avec la porte ouverte.
- N'utilisez jamais un barbecue à l'intérieur d'un bâtiment.
- Ne faites jamais fonctionner un appareil à combustion (chaufferette, tondeuse, scie à chaîne, génératrice, etc.) dans un endroit clos ou mal ventilé.
- N'utilisez jamais une cuisinière au gaz pour chauffer une résidence, même pour une courte période.
- Effectuez l'entretien annuel de vos appareils à combustion.
- Installez un avertisseur de monoxyde de carbone dans votre résidence.

## Comment choisir un avertisseur de monoxyde de carbone?

Votre avertisseur de monoxyde de carbone doit présenter les caractéristiques suivantes :

- un sceau d'homologation reconnu :



Underwriters'  
Laboratories of Canada  
Laboratoires des Assureurs du Canada



- une pile qui assure son fonctionnement en cas de panne d'électricité;
- un avertisseur de remplacement de pile;
- un signal lumineux qui indique son bon fonctionnement;
- un signal d'alarme lumineux et un signal d'alarme sonore;
- un bouton d'essai pour vérifier son bon fonctionnement.

## Que faire si votre avertisseur de monoxyde de carbone se déclenche?

- N'ouvrez pas les fenêtres, évacuez immédiatement la résidence et composez le **911** afin que les pompiers puissent mesurer le niveau de monoxyde de carbone présent dans l'air et en chercher la source.
- Ne réintégrez pas les lieux avant d'en avoir reçu l'avis des pompiers ou d'un expert.

## Où et quand installer un avertisseur

### de monoxyde de carbone?

Si un appareil à combustion est installé dans un bâtiment qui abrite une résidence ou qu'un mur, plancher ou plafond est adjacent à un garage de stationnement, un avertisseur de monoxyde de carbone doit être installé dans le corridor des chambres à moins de 5 mètres de chaque porte. De plus, il est fortement recommandé de suivre le mode d'emploi du fabricant.

## Changez la pile!

L'avertisseur n'est utile que s'il est en bon état de fonctionnement. Ainsi, remplacez la pile de votre avertisseur de monoxyde de carbone aux changements d'heure, soit au printemps et à l'automne.